

Grenelle de l'Environnement, trois ans après !

En mai 2007, l'organisation des tables rondes du Grenelle de l'Environnement était lancée : Organisations non gouvernementales, syndicats, entreprises, élus, associations et administrations ont participé avec de nombreuses contributions. Fin octobre 2007, les orientations étaient retenues, et leur mise en œuvre devait amorcer la mutation écologique du pays. En octobre 2010, qu'en est-il de la mise en œuvre opérationnelle pour le secteur de l'ameublement et de l'agencement ? Deux lois ont été votées dite « Grenelle 1 » du 3 août 2009 et « Grenelle 2 » du 12 Juillet 2010.

En matière d'étiquetage des substances volatiles polluantes

Le décret d'application de l'étiquetage des polluants volatils des produits d'ameublement et de décoration est en phase de rédaction : échéance fin 2010. Il précisera notamment la liste des polluants volatils à prendre en compte dont le formaldéhyde et les COV totaux. La loi précise que cet étiquetage devrait être en place au 1^{er} janvier 2012. L'objectif est d'orienter les choix d'achats des consommateurs comme des professionnels, par type de produit.

En matière d'affichage environnemental des produits de grande consommation :

À partir du 1^{er} juillet 2011, une expérimentation sera menée, pour une durée minimale d'une année, afin d'informer progressivement le consommateur par tout procédé approprié, du contenu en équivalent carbone des produits et de leur emballage ainsi que de la consommation de ressources naturelles ou de l'impact sur les milieux naturels qui sont imputables à ces produits au cours de leur cycle de vie.

Le MEEDDM a rédigé, début octobre 2010, un projet de cahier des charges pour les entreprises volontaires pour mener cette expérimentation. Des questions encore en suspens : quelle mobilisation des entreprises ? Affichage monocritère (CO₂) ou multicritères ? Coût induit pour les volontaires et co-financement de l'Etat ? Pour l'ameublement un projet de référentiel d'affichage pour les meubles en bois a été finalisé au sein du GT 7 animé par l'UNIFA.

En matière de gestion des meubles usagés:

À compter du 1^{er} janvier 2011, toute personne physique ou morale qui fabrique, importe ou introduit sur le marché des éléments d'ameublement assure la prise en charge de la collecte, du tri, de la revalorisation et de l'élimination desdits produits en fin de vie soit sous la forme d'initiative individuelle, soit sous la forme d'un financement des éco-organismes agréés qui en assurent la gestion.

Les parties prenantes ont reçu en consultation, fin septembre 2010, le projet de décret d'application définissant le périmètre des produits concernés par la REP. Un cahier des charges sera rédigé pour permettre l'approbation des systèmes individuels et l'agrément d'un ou plusieurs organismes pour 6 ans. Les produits d'ameublement domestique et professionnel sont concernés. Le fonctionnement de la filière de responsabilité élargie aux producteurs reste à affiner.

Les décisions législatives restent à être confirmées par la mise en œuvre concrète des années à venir. En effet, les idées ne valent que si elles aboutissent à l'action.

Nathalie BARBE – Directeur du Pôle Ameublement

Le point de la normalisation : Un bref retour sur la dernière brève de Juillet 2010

- La norme **XP D 60-020** fait l'objet d'une révision et s'intitulera désormais (*Ameublement – Mobilier à monter soi-même – Exigences et préconisations*). Le groupe de travail en charge de fournir un projet se réunira le 24 Novembre prochain.
- La 2^{ème} réunion de la commission de normalisation **AF 043 « Ameublement général »** initialement programmée le 29 septembre 2010, a été reprogrammée le 9 Novembre à 09h30 à FCBA.
- La revue quinquennale d'une dizaine de normes internationales va être réalisée prochainement sous l'AF 043.

Les dernières nouvelles :

- La norme **XP D65-762** (Mobilier technique - Tables d'atelier et établis - Exigences de sécurité et méthodes d'essais) a été publiée en Septembre 2010.
- Le **GT XP D 62-025** (*Mobilier domestique – Élément de rangement – Performance à l'usage*) en charge de fournir un projet de révision de la norme à l'AF 048 Mobilier domestique, se réunira le 24 Novembre prochain.
- Le groupe de travail en charge de fournir un projet de texte normatif à l'AF 020 « Mobilier scolaire », portant sur « Ameublement – Lits superposés et surélevés pour enfant de 2 à 6 ans à usage collectif » se réunira, pour la 1^{ère} fois, le 20 Janvier 2011.
- La commission AF 021 « Mobilier de petite enfance » a décidé le 27 septembre dernier, de normaliser les « lits sans barre pour enfants ». Un texte sera envoyé aux membres de la commission pour la prochaine CN planifiée le 21 décembre 2010.
- Le 3 Novembre a eu lieu la 10^{ème} réunion du **GT7** relatif à l'affichage environnemental des meubles.

☑ **SD-Ecofurniture ou le développement d'une formation qualifiante d'éco-conception de mobilier dans le cadre d'un développement durable.**

Ce projet européen a débuté en février 2010 pour une durée de 2 ans et comporte 5 partenaires : ASFOR (RO), INL (RO), NEOPOLIS (FR), FCBA (FR), AIDIMA (ES), AMLEDO&CO (SU). L'objectif de SD-ECOFURNITURE est de développer une formation à la conception de meubles dans le respect des principes du développement durable. Une enquête auprès des fabricants de meubles et de composants de meubles a permis d'identifier les compétences que doivent intégrer les managers pour intégrer le développement durable et l'éco-conception dans leur organisation. Vous pouvez découvrir ce projet via le site : <http://www.sd-ecofurniture.eu>

Contact FCBA : Marie-Lise ROUX (marie-lise.roux@fcba.fr)

☑ **ECOMOVEL (Programme MED).**

Ce projet a commencé début septembre 2010 pour une durée de 30 mois et comporte 6 partenaires : UAERLVT (PT), CSM (IT), CETEM (SP), CLUSTER Wood (Croatie), CCI Tesallonika (GR), FCBA (FR). L'objectif est de développer, partager et transférer des outils dans le domaine de l'éco-conception, en sachant qu'il existe déjà plusieurs outils ou guides nationaux. La première phase consiste à effectuer cette analyse comparative des pratiques existantes et disponibles pour une boîte à outils disponible sur internet afin de promouvoir l'éco-conception dans les PME européennes du Meuble.

Contact FCBA : Emilie BOSSANNE (emilie.bossanne@fcba.fr)

☑ **Journée du 30/09/2010 : Les labels environnementaux & La gestion des compétences et la formation (LILAC)**

Le secteur de l'ameublement doit faire face à des défis importants face à la mondialisation et aux nouveaux enjeux de l'environnement. Les entreprises se doivent connaître les différentes déclarations et marquages environnementaux nationaux et européens des produits d'ameublement. De plus, elles doivent mieux former leur main d'œuvre avec une mise à jour permanente de leurs qualifications et compétences avec un développement de nouvelles compétences, y compris en environnement. Pour répondre à ces besoins, FCBA a organisé le 30 septembre 2010 à Paris, une journée d'information, destinée aux professionnels de l'ameublement. Pour prendre connaissance des interventions cliquer sur le lien FCBA INFO suivant :

http://www.fcba.info/fr/ihtm/medias/office/Journee_Labels_FCBAINFO.pdf

Contacts FCBA : Valérie GOURVES (valerie.gourves@fcba.fr)

Marie-Lise ROUX (marie-lise.roux@fcba.fr)

☑ **Des meubles éco-conçus s'exposent en Rhône-Alpes**

L'opération D'ECO-RA arrive à son terme. Il s'agit d'une opération d'éco design menée en région Rhône-Alpes et pilotée par l'UNIFA Sud-Est en la personne de Philippe Jarniat. 11 entreprises se sont associées avec des designers pour éco-concevoir des meubles ou des espaces, avec un accompagnement et un suivi de FCBA et du VIA. Les prototypes seront exposés à la prochaine Biennale de St-Etienne du 20 novembre au 5 décembre. Vous pouvez dès à présent aller sur le site de l'opération : www.deco-ra.fr, une visite virtuelle du stand de la Biennale sera disponible fin novembre sur ce même site.

Contact FCBA : Emilie BOSSANNE (emilie.bossanne@fcba.fr)

Agenda :

Prochaine Commission Professionnelle

Ameublement : la réunion prévue le 21/10/10 a été reportée au 25/11/10 à FCBA Paris

A Noter :

Salon de Nice du 6 au 14/11/2010

Salon EquipHotel du 14/11 au 18/11/2010 à Paris Porte de Versailles. [En savoir plus](#)

Salon des Maires du 23/11 au 25/11/2010 à Paris Porte de Versailles – [En savoir plus](#)

Architech@works les 2 et 3/12/2010 à Paris

<http://www.architectatwork.fr>

Colloque "Construire et aménager durablement : des vecteurs pour l'INNOVATION" – FCBA le 10/03/2011 – [En savoir plus](#)

Mobilier et Ameublement : mesurer en 3D – journée Cetim le 21/11/2010 à St-Etienne – contact Christian Verney – sqr@cetim.fr

Evolution en peinture poudre – Journée CETIM le 16/12/2010 à FCBA Paris 12 – contact Pascal Thobie sqr@cetim.fr

Consultation des brèves

Les [derniers numéros](#) sont disponibles sur notre site Internet.

FCBA INFO en ligne, gratuit et sans abonnement !

Ce magazine d'information est consultable en ligne sur un site dédié : www.fcba.info/fr

Ce site vous donne accès à tous les articles mis en ligne et à ceux archivés depuis janvier 2003 extraits de l'ex-revue imprimée.

Vous pouvez également, via un formulaire spécifique, réservé aux professionnels, être régulièrement informé sur les activités de FCBA.

 <p>INSTITUT TECHNOLOGIQUE</p>	<p>Pôle Ameublement – Evelyne LEHMANN 10 Avenue de Saint-Mandé – 75012 PARIS Tél. : Tél. : 01.40.19.48.07 – Fax : 01.40.19.48.67 e.mail : evelyne.lehmann@fcba.fr http://www.fcba.fr</p>
---	---